

Les boutiques à Alger affichent 50 à 80% de remise

Les soldes, une aubaine pour les bourses moyennes



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3782 - Dimanche 31 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Après une chute d'un immeuble en construction

Trois travailleurs décèdent à Constantine

Page 24

Révision de la Constitution

Bouteflika convoque les deux chambres du Parlement pour mercredi

Page 2

L'impasse libyenne

Par Mohamed Habili

La question où va la Libye? on ne peut répondre que par ceci : pour le moment nulle part, occupée qu'elle est à tourner en rond. A plus ou moins brève échéance, sans doute, les factions libyennes seront obligées de se faire mutuellement des concessions pour remettre sur pied l'Etat libyen, jeté à bas en 2011 par une agression franco-britannique, d'autant plus implacable qu'elle avait reçu la bénédiction du Conseil de sécurité, mais il ne semble pas que ce soit à l'heure qu'il est une urgence pour elles. Ce qui, en revanche, compte pour chacune d'elles c'est de défendre ses acquis, de rester fermement campée sur ses positions, de veiller à ne faire d'aucune façon les frais de l'accord passé entre elles toutes à Sekhirat au Maroc - il est vrai sous la pression, et même sous la menace à peine voilée de la communauté internationale. Elles sont censées mettre en œuvre ce sous quoi elles ont apposé leurs paraphes respectifs, certes de fort mauvaise grâce, non pas chercher des prétextes pour s'y dérober. C'est pourtant ce qu'elles ingénient à faire depuis Sekhirat. Il est clair qu'elles continueront à temporiser, à multiplier subterfuges et manœuvres dilatoires aussi longtemps qu'elles le pourront. Mais si le monde, et tout particulièrement leur voisinage, se soucie de plus en plus d'une situation qui semble ne pas trop les déranger quant à elles, ce n'est pas parce qu'il tient à ce point à voir l'Etat libyen se redresser, retrouver sa place dans le concert des nations, c'est parce qu'il craint pour sa propre sécurité.

Suite en page 3

Ouyahia confirme la dissolution du DRS

«La mission de Bouteflika n'est pas achevée»



Le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a confirmé hier la dissolution du Département de renseignement et de sécurité (DRS), annonçant que cette structure est remplacée par trois directions générales de sécurité rattachées directement à la présidence de la République. Lire page 3

Accidents sur la voie ferrée

Les passages à niveau non gardés, un vrai péril...

Page 4

Sous la direction du maestro ukrainien Volodymyr Sheiko
L'OSN enchante le public

Page 13

Révision de la Constitution

Bouteflika convoque les deux chambres du Parlement pour mercredi

■ Le président de la République a signé hier un décret portant convocation du Parlement en ses deux chambres mercredi 3 février pour une session sur le projet de loi de révision constitutionnelle.

Par Meriem Benchaoua

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, convoque les deux chambres du Parlement mercredi prochain pour l'adoption de l'avant-projet de révision de la Constitution. Dans un communiqué rendu public par la présidence de la République, il est indiqué que le président de la République a signé hier un décret portant convocation du Parlement en ses deux chambres pour mercredi 3 février pour une session sur le projet de loi de révision constitutionnelle. «A la suite de la diffusion de l'avis du Conseil constitutionnel, selon lequel le projet de loi portant révision constitutionnelle peut être soumis au Parlement, conformément à l'article 176 de la Constitution, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a signé ce jour samedi 30 janvier 2016, un décret portant convocation du Parlement en ses deux chambres réunies, pour le 3 février 2016», précise le communiqué. «Ce décret précise que l'ordre du jour de la session pour laquelle est convoqué le Parlement porte sur le projet de loi portant révision constitutionnelle, et indique aussi que la session sera ouverte jusqu'à épuisement de son ordre du jour», ajoute la même source. Par ailleurs, le projet de loi sera présenté au Parlement par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, une fois les deux chambres convoquées, a indiqué hier Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République lors d'une conférence de presse. Le Conseil constitutionnel a rendu jeudi un avis motivé concernant le projet de loi portant révision constitutionnelle, en vertu des dispositions de la Constitution, notamment en



son article 176. Il a déclaré, dans ce sens, que le projet de loi en question «ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'Homme et du citoyen, ni affecte d'aucune manière les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions constitutionnelles». L'avis motivé rendu par le Conseil constitutionnel est notifié au président de la République, auteur de la saisine et sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire. Selon l'article 176 de la Constitution, «lorsque de l'avis motivé du Conseil constitutionnel, un projet de révision constitutionnelle ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne,

aux droits et libertés de l'Homme et du citoyen, ni n'affecte d'aucune manière les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions, le président de la République peut directement promulguer la loi portant révision constitutionnelle sans la soumettre à référendum populaire, si elle obtient les trois-quarts des voix des membres des deux chambres du Parlement».

Le renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie consacré

La consolidation de l'unité nationale et le renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie sont consacrés dans le projet de révision constitutionnelle, qui vise aussi la consolidation de la

démocratie et l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de certaines institutions. Concernant la consolidation de l'unité nationale, le texte a élevé, notamment, tamazight au rang de langue nationale et officielle (article 3 bis) avec création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du président de la République. Dans le registre de la consolidation de la démocratie, le document, dans son article 74, stipule que l'alternance démocratique par la voie des urnes sera confortée à travers la réélection du président de la République une seule fois. Cette disposition est exclue de toute révision constitutionnelle (article 178). La place de l'opposition sera également renforcée dans le nouveau

texte qui affirme, notamment, que l'opposition parlementaire pourra saisir le Conseil constitutionnel sur les lois votées par le Parlement. Le pouvoir législatif et son contrôle sur le gouvernement est également renforcé dans la future Constitution, qui stipule, entre autres, que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la nomination du Premier ministre et que le recours aux ordonnances présidentielles sera limité aux seuls cas d'urgence durant les vacances parlementaires. A propos des nouvelles dispositions destinées à conforter la crédibilité et la régularité des élections, le projet annonce la mise en place d'une Haute instance indépendante de surveillance des élections. Cette nouvelle instance permanente sera présidée par une personnalité indépendante et composée de magistrats et de compétences indépendantes choisies par la société civile. Par ailleurs, dans le but de renforcer l'indépendance de la justice, le texte énonce, notamment, la prohibition de toute intervention dans le cours de la justice, l'inamovibilité du juge du siège dans le cadre de la loi et le renforcement de l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature. Concernant le Parlement, le document institue la sanction du nomadisme politique par la perte du mandat parlementaire, l'instauration d'une session annuelle unique de dix mois, la primauté du Conseil de la nation dans l'examen des projets de loi relatifs à l'organisation territoriale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial. Le Conseil constitutionnel, quant à lui, verra, dans la nouvelle Constitution, l'affirmation de son indépendance et une exigence de hautes qualifications juridiques de ses membres.

M. B.

Les boutiques à Alger affichent 50 à 80% de remise

Les soldes, une aubaine pour les bourses moyennes

D'érlement dans les rues d'Alger-Centre. Les affiches de «Soldes», «Promotions», «Remises», «Rabais» attirent plus d'un : hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, des enfants accompagnés de leurs parents se bousculent devant les boutiques de marque pour une bonne affaire.

Les soldes, pratique peu habituelle en Algérie, drainent une grande foule lors de leur lancement. En effet, à la recherche de la qualité à un prix accessible, plusieurs citoyens attendent les soldes avec impatience pour se permettre des produits auparavant inabordable. Ces derniers jours, les magasins ont recouvert leurs vitrines par des affiches portant sur la baisse des prix des marchandises. A Hassiba Ben Bouali, Didouche ou la rue Larbi Ben

M'hidi, la plupart des boutiques ont depuis une semaine affiché les soldes pour différents articles. L'habillement et la bonneterie sont les articles les plus prisés, allant de 30% à 50% de réduction, on peut même trouver dans certains cas 80% de réduction. Les boutiques d'articles de sport sont envahies littéralement par les hommes, jeunes et moins jeunes. Des étudiants débarquent en groupe : «Les réductions les plus importantes portent sur les vêtements d'été», nous confie un jeune étudiant venu voir et cherché un article à un prix abordable. Une fille accompagnée de ses deux copines, rencontrées dans une boutique de chaussures à Alger-Centre, se lancent dans la comparaison des prix actuels et ceux d'avant. L'une d'elles ne semble alors pas trop intéressée par ces

soldes. «Les prix pratiqués lors des soldes sont les prix réels des marchandises que les commerçants ne déclarent jamais», nous confie Sélima. Une dame à côté confirme le point de vue de cette dernière. «Les commerçants, ces jours-ci, recourent à la ruse. Ils gonflent les prix de leurs produits et pour attirer les clients annoncent des réductions irréfutables». Et d'ajouter : «L'annonce des soldes n'est qu'un appât pour attirer les clients car il est inconcevable que les commerçants puissent vendre à perte». Malek, un jeune architecte qui passait par hasard à Alger, découvre les affiches. «La période des soldes est arrivée ! Je ne savais pas. On n'annonce pas exactement la date d'ouverture des soldes. J'aurais aimé connaître à l'avance cette date», déclare-t-il. Un responsable

au bureau de contrôle des activités commerciales à la direction du commerce de la wilaya d'Alger souligne que «les soldes exigent certaines conditions» connues préalablement par les commerçants, notamment l'annonce des dates et l'affichage des prix initiaux et des réductions sur la vitrine du magasin. «Cette pratique commerciale est régie par la loi. Le commerçant n'a pas le droit d'annoncer les soldes sans une autorisation préalable des services de la direction du commerce», a-t-il indiqué. Mais malgré le texte de loi bien défini et la réglementation régissant cette pratique commerciale, beaucoup de commerçants ignorent son existence, d'autres sont conscients mais ne la respectent malheureusement pas.

Thinhinene Khouchi

Ouyahia confirme la dissolution du DRS

«La mission de Bouteflika n'est pas achevée»

■ Le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a confirmé hier la dissolution du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), annonçant que cette structure est remplacée par trois directions générales de sécurité rattachées directement à la présidence de la République.

Par Nacera Chennafi

La conférence de presse du secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique, à l'issue de la session du conseil national de son parti, a été une occasion pour Ahmed Ouyahia d'aborder avec la presse des questions liées à la crise économique, la Constitution, la restructuration du DRS et autres sujets. Ouyahia s'est prononcé, lors de cette rencontre, aussi comme ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République concernant notamment la restructuration du DRS. A ce propos, il dira, en tant représentant de la Présidence, que «le DRS a été dissout et qu'il a été mis en place trois directions générales de sécurité rattachées directement à la présidence de la République».

Plus explicite, Ouyahia a précisé que ces directions existaient déjà mais la nouveauté est celles sont désormais rattachées directement à la présidence de la République. On peut comprendre que l'époque où les services du renseignement étaient un département indépendant n'est plus.

Dans ce cadre, il a cité les trois directions. Il s'agit de la direction générale de la sécurité intérieure, la direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure et la direction générale du renseignement technique. A ce propos, il a expliqué que ces trois directions générales sont des «instances de l'Armée nationale populaire (ANP) qui seront rattachées désormais directement à la présidence de la République».

S'agissant de la qualité de Athmane Tartag, dit Bachir, qui a été nommé à la tête du DRS en remplacement de Mohamed Medienne, dit Toufik, Ouyahia a



PMD, R.

expliqué que désormais, M. Tartag, qui était chef du DRS, est devenu «conseiller auprès du président de la République chargé de la coordination des services de sécurité rattachés à la Présidence», a-t-il souligné.

Dans ce sillage, il a expliqué que son rang est égal à celui de ministre mais il ne s'agit pas d'un titre.

Commentant ces changements, Ouyahia les a qualifiés de progrès pour l'Algérie qui entre dans une autre phase en matière de sécurité. Il s'agit d'une nouvelle restructuration des services de sécurité en Algérie, a ajouté le directeur de cabinet de la Présidence, qui est le premier responsable de l'Etat à évoquer officiellement la restructuration du désormais ex-DRS. Il a expliqué que cette restructuration a été faite à travers un décret présidentiel non publiable mais que la Présidence allait publier un communiqué. Ouyahia a rappelé que c'est le président de la

République qui a lancé en 2013 la restructuration du DRS et que cette opération s'est achevée avec la mise en place de ces trois directions générales.

D'autre part, il a soutenu qu'à travers la restructuration du DRS le président de la République n'a pas réduit les prérogatives de ministère de la Défense.

Interrogé sur la fin de mission politique du Président Bouteflika, le SG par intérim du RND affirme que «la mission du Président Bouteflika ne s'achève pas avec la restructuration du DRS», défendant que le président a toujours assumé ses engagements. S'agissant de ses ambitions aux présidentielles de 2019, il dira qu'il n'a que des factures à payer pour l'Algérie avec tout ce qu'elle lui a donné. «J'étais chez moi et on m'a appelé pour servir mon pays», a-t-il dit, avant d'enchaîner : «Le RND est le seul parti qui n'a pas changé de position concernant la loi de finances 2016».

En réponse à une question sur la polémique provoquée par d'anciens généraux notamment sur la période de la décennie noire et autres, Ouyahia a qualifié ces déclarations de «folie», citant notamment celle relative à l'arrivée de Abdelaziz Bouteflika au pouvoir et les atteintes au défunt Chadli Bendjrid.

Selon Ouyahia quand on dit «les anciens», cela veut dire «les sages». A propos de l'arrivée de Abdelaziz Bouteflika au pouvoir, il dira qu'en 2004 «on savait qui était contre sa réélection, le grand mérite revient au peuple».

Interrogé sur le silence de la justice concernant les déclarations des différents généraux, Ouyahia a souligné que la justice garde sa raison devant cette «folie» avant d'enchaîner par une interrogation : «Qui était responsable de qui ?».

Revenant sur des articles du projet de révision de la Constitution, il a défendu l'article 51 excluant les binationaux des hautes fonctions de l'Etat. Interrogé sur la condition de résidence de dix années en Algérie avant les présidentielles pour être éligible et le cas du Président Bouteflika qui était absent du pays pendant une période, Ouyahia a fait savoir que le Président Bouteflika avait mené une campagne électorale du FLN à l'occasion des élections locales en 1990. Pour ce qui est du poste de Premier ministre qui sera, après l'adoption de la nouvelle Constitution, soumis à la consultations parlementaire, Ouyahia a rappelé que son parti n'avait aucun problème quand Abdelaziz Belkhadem était Chef du gouvernement, ajoutant qu'il s'agit de soutenir un plan du gouvernement pour l'application du programme du président que soutiennent le FLN et le RND, car il s'agit, selon lui, d'une conviction politique.

N. C.

Il a qualifié le FLN d'allié stratégique

Ouyahia calme le jeu avec Saadani

A l'égard du Front de libération nationale, le secrétaire général par intérim RND, Ahmed Ouyahia, a été plus que diplomate en indiquant que le FLN était un «allié stratégique» pour son parti. «Nous ne sommes pas en conflit sur des personnes ou des choix, mais nous défendons un message», a déclaré Ouyahia, estimant qu'il était «insensé» de dire que le FLN et le RND, qui soutiennent le même président et font partie du même gouvernement, sont des ennemis ou des adversaires.

Ouyahia est allé jusqu'à rappeler que lui-même en 2004 avait donné des instructions pour les députés du RND afin de soutenir Amar Saadani qui a été élu à la tête de l'Assemblée populaire nationale. «Saadani et moi sommes camarades pour ne pas dire amis, mais chacun d'entre nous a désormais sa façon de s'exprimer, ni plus ni moins», a-t-il souligné. S'agissant de l'alliance présidentielle, il a déclaré que celle-ci est morte depuis 2011 avec le départ du

MSP dans le cadre de ce qui est appelé «printemps arabe», rappelant sa proposition de constituer un pôle de soutien au président.

Ouyahia a réfuté l'existence de tout conflit entre son parti et le FLN au Conseil de la nation. Il a indiqué que son parti croit aux résultats de l'urne alors que le FLN a rallié des indépendants. Malgré cela, le RND a cédé pour ne pas bloquer cette institution. Toutefois, il tacle une nouvelle fois le FLN en soulignant qu'avec l'article 100 bis du projet de loi de la Constitution, fini «le nomadisme politique».

Revenant aussi sur l'usage de la «chakra» lors des sénatoriales, Ouyahia a estimé que «l'argent sale est une triste réalité» lors des élections, appelant à lutter contre ce phénomène jusqu'à ce qu'il disparaisse. Selon lui, «créer des lobbies financiers est tout à fait normal (mais) qu'il y ait des gens qui achètent des voix, c'en est une autre».

Pour Ouyahia, il s'agit d'un problème de

réglementation, laquelle triomphera de l'argent sale quand la loi sera totalement respectée, quand l'activité (économique) sera totalement régulée et quand chaque opérateur payera le fisc, ses charges sociales et autres.

Dans ce sillage, il a qualifié de «non-sens» les agissements des personnes qui déboursent entre 7 à 10 milliards de centimes pour acheter un siège au Parlement, faisant remarquer qu'un sénateur perçoit environ un milliard et demi de centimes durant son mandat de six ans. Il a estimé que «l'argent utilisé à cette fin se ramasse dans l'activité économique sale et la drogue».

Interrogé sur les accusations de Rachid Nekkas concernant son arrestation récemment à Alger-Centre, Ouyahia a montré du mépris pour l'ancien candidat à la présidentielle. Il a également qualifié les mouvements Barakat et MJK de «fascistes».

Nacera C.

LA QUESTION DU JOUR

L'impasse libyenne

suite de la page Une

Sans cette crainte, il aurait plutôt tendance à les laisser se débrouiller toutes seules, vider leur querelle jusqu'au bout, s'abimer dans la guerre si aucune n'est en mesure de l'emporter, ou si tel est leur bon plaisir à toutes. Or il ne les voit pas se faire la guerre, il ne les voit même pas faire la guerre à Daech, ni individuellement ni collectivement. Daech enfle, notamment par la venue de djihadistes étrangers, comme en Syrie, il n'arrête pas de gagner du terrain, au détriment des autres milices, et au lieu de n'avoir rien de plus pressé à faire que de briser son avancée, celles-ci passent leur temps à faire échec à la mise en œuvre de l'accord dûment conclu entre elles. C'est ainsi qu'un gouvernement d'union nationale a été formé, mais à ce point singulier qu'il n'est pas en sécurité chez lui. Il siège à Tunis, et si l'un ou l'autre de ses membres est en mission quelque part en Libye, c'est parce que la milice qui tient la place s'est engagée à assurer sa protection. Dernièrement, c'est Martin Kobler, l'émissaire onusien qui n'a pas eu cette chance, qui s'est vu interdit d'atterrissage à l'est du pays. Or le premier objectif de l'accord de Sekhirat c'est précisément la mise en place de ce gouvernement, le deuxième, devant immédiatement suivre, étant l'intervention contre Daech, par les soins d'une coalition internationale, avec l'aval du Conseil de sécurité, et sur demande expresse des Libyens réconciliés. La véritable mission de Kobler, c'est de faire en sorte que tout se passe selon le droit international, et dans les règles de l'art serait-on tenté d'ajouter. La cible n'est ni à l'ouest ni à l'est, elle est au centre, à Syrte et dans ses environs. Il importe de la réduire dans les meilleurs délais. L'idéal ce serait certes que ce soit les Libyens eux-mêmes qui s'en chargent. Or ils ne pourront accomplir cette tâche que s'ils sont unis. Que s'ils agissent exactement comme il leur est demandé. A l'évidence, ils ont d'autres priorités. De sorte que la communauté internationale est en train de se demander à voix haute si par hasard il ne faudrait pas songer dès à présent à passer au plan B. C'est-à-dire à former la coalition internationale, à demander le feu vert du Conseil de sécurité, et à passer à l'action contre Daech, avant que ce soit lui qui frappe en premier.

M. H.

Accidents sur la voie ferrée

Les passages à niveau non gardés, un vrai péril...

■ Les passages à niveau non gardés posent un véritable problème pour la circulation ferroviaire et routière en Algérie. Chaque jour, ces passages font plus d'un mort mais les discussions entre les responsables, la direction de la SNTF et leur syndicat n'aboutissent souvent à aucun résultat.

Par Tinhinene Khouchi

Les passages à niveau non gardés sont devenus un vrai danger pour les citoyens. Malgré les nombreux accidents survenus au niveau de ces passages et les grèves répétitives des travailleurs et des citoyens, les discussions entre la direction de la SNTF, les grévistes et leur syndicat n'aboutissent souvent à aucun résultat.

Malheureusement, les accidents sont toujours aussi nombreux et tragiques. Récemment, un dramatique accident est survenu au niveau du passage à niveau non gardé situé sur la ligne Mohammadia/Bourached et croisant la route nationale 17, lorsqu'un train de marchandises à destination de Bourached a heurté un véhicule microbus de marque Toyota, qui tentait de traverser la voie ferrée au moment de l'arrivée du train. Bien que la vitesse du train n'était pas élevée (15 km/h (le train venant à peine de démarrer de la gare), un choc violent s'en est suivi et le véhicule a été entraîné sur environ 40 mètres. Selon un bilan provisoire, on déplore malheureusement 4 morts et 13 blessés, dont 2 graves, parmi les personnes qui se trouvaient à bord du microbus et qui ont été évacuées vers l'hôpital par la Protection civile. Il est

Algex Journée d'information sur le soutien aux exportations vers l'UE

L'AGENCE nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) organisera mardi prochain une journée d'information et de formation sur le système européen d'information de soutien au développement des exportations «Export Helpdesk», apprend-on auprès de cette agence. Cette rencontre a pour but d'aider les entreprises dans la recherche, la compréhension et la promotion des exportations vers l'Union européenne (UE).

Organisée en collaboration avec la direction générale du Commerce de la Commission européenne (DG Trade), cette formation sera assurée par des experts européens qui présenteront le système d'information développé par l'UE, destiné à vulgariser les conditions d'accès aux marchés, les droits de douane, les régimes préférentiels, les contingents et les statistiques de l'UE. Les participants à cette journée d'information sont les entreprises exportatrices algériennes, les représentants des organismes nationaux chargés du commerce, les associations professionnelles et les universitaires.

R. N.



PH/DK

à noter que le passage à niveau en question bitumé est classé à la catégorie 2 (suivant l'arrêté ministériel de juin 2000).

Ce passage à niveau est doté de la signalisation réglementaire et offre une visibilité bien dégagée. Bien que cette ligne soit à faible trafic ferroviaire (uniquement 2 circulations par jour), cet accident vient mettre en exergue encore une fois le caractère potentiellement dangereux que constitue le passage à niveau.

A ce titre, la SNTF avait alors

réitérer son appel à tous les usagers et de manière générale à tous les citoyens pour être vigilants lorsqu'ils sont appelés à franchir les voies ferrées et rappelle que les dispositions du code de la route donnent la priorité absolue aux circulations ferroviaires.

En 2015, le bilan de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) était très lourd pour ce qui est du nombre de décès suite à des accidents survenus au niveau des passages à niveau

non gardés. En effet, pas moins de 56 personnes sont décédées suite à des accidents impliquant des trains. 46 d'entre les victimes ont été heurtées par une locomotive. Au total, ce sont 78 accidents qui ont eu lieu durant l'année 2015.

C'est plus que l'année 2014, durant laquelle 57 accidents ont été enregistrés, causant la mort de 31 personnes. C'est ce qu'a affirmé à l'APS Mourad Tazdait, directeur de la sécurité ferroviaire. Sur la totalité des accidents

ferroviaires qui ont eu lieu en 2015, 76 d'entre eux sont survenus au niveau des passages à niveau non gardés. Pour ceux gardés et où des agents sont postés 24 heures sur 24, le nombre n'est que de sept. «Il y a des critères qui définissent la classification d'un passage à niveau. Il en existe 1 500 au niveau national, tous ne peuvent pas être gardés et cela est valable partout dans le monde», a déclaré, à ce propos, le même responsable. En d'autres termes, si accident il y a c'est souvent en raison du non-respect par les automobilistes du code de la route. Le directeur de la sécurité ferroviaire affirme qu'il n'est nullement question de rendre ces passages «gardés».

C'est beaucoup de moyens pour des points de passage peu fréquentés. L'autre «phénomène» relevé par Mourad Tazdait est lié aux jets de pierres dont sont victimes les voyageurs et personnels de la SNTF au niveau de certaines régions du pays. Il y a eu 244 actes en 2015, causant des blessures à 13 agents et à 12 voyageurs. T. K.

Lutte contre le terrorisme

L'Algérie au service du renforcement des capacités du continent

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a indiqué, vendredi soir à Addis-Abeba, que l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme était au service du renforcement des capacités du continent.

M. Lamamra, qui a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Sommet du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, a salué la tenue de cette rencontre qui «confirme la volonté politique des leaders africains de combattre le terrorisme, phénomène étranger aux valeurs africaines et musulmanes».

Le chef de la diplomatie algérienne a contribué aux débats en énonçant, partant de l'expérience algérienne en la matière, quelques actions-clés qui devraient être intégrées par l'Union africaine dans sa stratégie de lutte contre le terrorisme et mises en œuvre de manière systématique. Parmi les

actions présentées, M. Lamamra a souligné l'importance de «mettre en place un système de prévention structurelle et d'alerte précoce à travers le renforcement de la coopération entre l'Union africaine et les Communautés économiques régionales ainsi qu'entre l'UA et les Nations unies, en vue de rehausser l'efficacité de la coopération intra-africaine en tant que composante de la stratégie globale des Nations unies en matière de lutte contre le terrorisme». Par ailleurs, la déradicalisation «doit faire l'objet d'un programme multidimensionnel d'action afin de dresser dans les esprits des remparts contre l'extrémisme violent», a déclaré M. Lamamra. Il a également mis en relief l'importance d'une «mobilisation diplomatique accrue» au niveau international en faveur de la criminalisation du paiement des rançons pour la libération d'otages, ainsi que pour l'adoption d'un instrument juridique international contraignant destiné à permettre le tarissement de toutes les sources

de financement du terrorisme. Au niveau continental, le ministre d'Etat a souligné la nécessité pour l'Union africaine de «mettre en œuvre ses décisions et instruments juridiques afférents à la lutte contre le terrorisme, notamment à travers l'élaboration d'une liste des groupes, entités et personnes s'adonnant à des activités terroristes ou les soutenant ainsi qu'en renforçant la coopération judiciaire entre pays africains avec la mise en œuvre d'un mandat d'arrêt africain».

M. Lamamra a conclu en appelant au renforcement des capacités du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, implanté à Alger, ainsi qu'à «l'opérationnalisation effective» et la «conjugaison de synergies» entre les services de sécurité des pays africains au sein des instruments précieux que sont le Cissa et l'Afrïpol. Le sommet a permis de passer en revue l'état de la mise en œuvre des conclusions du sommet de Nairobi sur le terrorisme. Salim M./APS

Grande mosquée d'Alger

Les travaux de la salle de prière seront achevés début mars

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a annoncé hier à Alger que les travaux au niveau de la salle de prière de la Grande mosquée d'Alger seront achevés début mars prochain. Lors d'une visite d'inspection au site, M. Tebboune a indiqué que les gros oeuvres au niveau de la salle de prière avaient atteint un niveau d'avancement de 87%, ajoutant que leur finalisation était prévue pour début mars prochain. Par ailleurs, le minaret de la mosquée devant culminer à 267 mètres, et à 103 mètres actuellement, atteindra les 120 mètres au début mars, a ajouté M. Tebboune. Le projet de la Grande mosquée connaît «un avancement remarquable», selon le ministre qui a précisé que les gros oeuvres au niveau de ses différentes structures sont achevés (Dar A-

Qoraan, la bibliothèque, le centre culturel). Il a ajouté que le projet sera réceptionné en fin d'année avec un possible retard de deux à trois mois eu égard au caractère délicat l'étude et des matériaux utilisés. Le ministre a rappelé que le retard accusé dans les travaux, estimé à 18 mois, est rattrapé à hauteur de 50%. Outre sa portée religieuse, culturelle et touristique, la Grande mosquée d'Alger dans laquelle de nouvelles techniques de construction sont utilisées pour la première fois en Algérie, sera une référence en tant qu'oeuvre d'art. A une question sur l'état d'avancement des projets du secteur face aux difficultés financières, le ministre a mis en garde contre «les parties qui tentent de semer le désespoir dans la société et de mettre en cause les acquis réalisés». S'étendant sur plus de 20 hec-

tares, la Grande mosquée d'Alger, une des plus grandes au monde, compte une salle de prière de 20 000 m², une esplanade et un minaret d'une hauteur de 267 m, une bibliothèque, un centre culturel, Dar El Qoran, des jardins, un parking, des bâtiments administratifs, ainsi que des espaces réservés à la restauration. Les travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger, troisième plus grande mosquée au monde après celles de la Mecque et de Médine, ont été confiés à l'entreprise chinoise (CSCEC). La Grande mosquée d'Alger ambitionne de devenir un pôle attractif à vocation religieuse, culturelle et scientifique, alliant authenticité et modernité notamment à travers son cachet architectural particulier.

Souhila B.

Modernisation de l'administration fiscale

Jumelage entre la DGI et la DGFIP

■ Une deuxième opération de jumelage a été lancée à Alger, entre la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale française des finances publiques (DGFIP) dans le cadre de la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale algérienne.



Par Souad L.

Deuxième du genre après celui conclu en 2011 entre ces deux administrations fiscales, ce jumelage s'étalera sur la période 2016-2017 avec un budget de 1,4 million d'euros alloué par l'Union européenne (UE).

Il s'agira du renforcement de la gestion des ressources humaines, l'amélioration de la performance, la professionnalisation du contrôle interne et l'application d'une nouvelle stratégie du recouvrement qui s'appuiera sur un cadre juridique rénové et un guide de procédures actualisé, a précisé le directeur du commerce extérieur auprès du ministère du Commerce, Lyes Ferroukhi, lors de la cérémonie de ce jumelage.

Intitulé «Appui à la Direction Générale des impôts (DGI) pour l'amélioration de ses performances», ce jumelage est géré par le ministère du Commerce et financé par l'UE par le biais du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) entre l'Algérie et l'UE.

Le premier jumelage DGI-DGFIP avait ciblé l'amélioration des relations de l'administration fiscale avec les contribuables, une meilleure organisation des procédures relatives aux impôts indirects et celles relatives au contrôle fiscal, l'allègement des procédures contentieuses et la réduction des délais de traitement.

«Personnellement, je suis très sensible aux opérations de jumelage, car ce sont des montages intelligents qui accompagnent le développement et la croissance

en Algérie», a considéré le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa.

De son côté, l'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié, a estimé qu'un tel jumelage fournissait à l'Algérie des outils supplémentaires de diversification de son économie dans un contexte de chute des prix du pétrole, en relevant «la solidarité de l'Union européenne (et de la France) avec l'Algérie qui ne se dément et ne se démentira pas».

«Notre coopération avec l'Algérie est excellente et très dense dans le domaine financier et économique, nous sommes un pays qui investit et qui fait confiance à l'économie algérienne et à ses perspectives de développement et de diversification», a déclaré M. Emié à la presse en marge de la cérémonie. Le P3A a consacré 76 millions d'euros

pour l'appui de plusieurs administrations et secteurs économiques en Algérie entre 2009 et 2018, selon le représentant du ministère du Commerce.

Ainsi, 10 millions d'euros ont été consacrés pour la période 2009-2011, et 30 millions d'euros pour 2012-2013 ainsi que 36 millions d'euros pour la période 2014-2018.

Sur cette enveloppe globale, 5 millions d'euros ont été alloués à l'amélioration de la gestion des finances publiques, a-t-il rappelé.

La représentante du Chef de la délégation de l'Union européenne à Alger, M^{me} Navarro Manuela, a, pour sa part, rappelé qu'une trentaine d'opérations de jumelage en Algérie ont déjà été mises en place par l'UE alors qu'une dizaine d'autres le seront d'ici à la fin 2016.

Elle a également annoncé la signature prochaine d'un nouveau programme d'appui et de modernisation du ministère des Finances qui s'étalera sur quatre ans.

A rappeler qu'avec la chute continue des cours du pétrole et ses répercussions néfastes sur les finances du pays, les autorités publiques tiennent plus que jamais à diversifier les sources de financement en améliorant, entre autres, le rendement de la fiscalité ordinaire.

Cette démarche d'optimisation des ressources devrait permettre à la fiscalité ordinaire de couvrir, en 2016, l'équivalent de 110% de la masse salariale estimée à 2 700 milliards de DA et 60% des dépenses de fonctionnement, inversant ainsi la situation des années précédentes où la fiscalité pétrolière couvrait plus que la moitié des dépenses courantes.

S. L. / APS

Coopération économique

«De plus en plus d'entreprises françaises souhaitent investir en Algérie»

«De plus en plus d'entreprises françaises souhaitent investir en Algérie», a affirmé à Oran le hHut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levett.

«Depuis ces deux dernières années, plus de trente projets de coproduction sont portés par des opérateurs des deux pays», a indiqué M. Levett lors d'une rencontre organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE).

«La coopération algéro-française doit être davantage structurante afin de travailler ensemble sur les fondamentaux du développement économique comme la formation, la recherche, l'innovation et l'interface université/entreprise», a-t-il estimé.

«L'Algérie et la France sont aujourd'hui un duo unique sur l'ensemble de l'échiquier des Etats mondiaux», a-t-il observé, soulignant qu'«il n'est pas d'équivalent sur l'échiquier des 180 Etats d'un binôme aussi proche que l'Algérie et la France».

«Historiquement, géopolitiquement, économiquement et humainement, l'Algérie et la

France ont un avenir commun, et doivent de ce fait constituer un binôme encore plus structurant», a soutenu M. Levett.

«Au-delà des relations humaines extrêmement denses, nos deux pays ont des intérêts communs, à savoir une méditerranée prospère et sécurisée», a relevé le Haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne.

L'invité du FCE a rappelé dans ce cadre que «30% du commerce mondial passent par la Méditerranée», et que «40% des ressources touristiques dans le monde, c'est aussi au sein de la Méditerranée». M. Levett a en outre qualifié de «complémentaires» les atouts des deux pays, notant que «la France jouit d'une excellence reconnue aux plans scientifique, technologique et industriel», tandis que l'Algérie recèle des «compétences humaines importantes maîtrisant parfaitement nombre de disciplines telles que l'informatique et les mathé-

matiques qui sont essentielles pour se saisir de la transformation numérique».

«Ces atouts complémentaires gagneraient à être valorisés davantage dans le cadre d'une coopération structurante et d'une stratégie définie par des axes prioritaires», a-t-il estimé, insistant notamment sur «la montée en qualité de la formation en lien avec les objectifs du développement économique de l'Algérie, le développement des infrastructures technologiques d'appui aux petites et moyennes entreprises (PME) algériennes, et le partenariat de coproduction».

«Il y a une relation de confiance entre l'Algérie et la France qui doit être renforcée pour viser l'excellence, et c'est aussi à nous Français d'être à la hauteur des attentes de nos amis Algériens», a-t-il conclu.

De nombreux opérateurs algériens ont pris part à cette rencontre qui constitue la première d'un nouveau cycle de séminaires lancé par la délégation d'Oran du FCE sous le thème «Les dîners-débats du FCE».

Ali O.

Prix pétroliers Le ministre vénézuélien du Pétrole en tournée dans des pays producteurs

LE MINISTRE vénézuélien du Pétrole, Eulogio del Pino, commence hier une tournée en Russie, au Qatar, en Iran et en Arabie saoudite, pour promouvoir auprès de ces pays producteurs de pétrole, membres ou non de l'Opep, une stratégie pour enrayer la chute des cours. M. Del Pino, également président de la compagnie pétrolière publique PDVSA, doit rencontrer lundi le ministre russe de l'Energie, Alexander Novak, et mardi Mohammed Saleh Al-Sada, ministre de l'Energie du Qatar, avant de se rendre en Iran puis en Arabie saoudite, a précisé un communiqué du groupe. «Il s'agit de quatre pays clés», a souligné dans ce communiqué M. Del Pino. Le Venezuela mène depuis plus d'un an une campagne pour lutter contre la chute des prix auprès de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à qui il a proposé la semaine dernière une réunion extraordinaire pour février. Cette campagne s'est élargie à la Russie qui n'appartient pas à l'Opep. Selon M. Del Pino, les initiatives de son pays ont «commencé à générer des résultats positifs sur les prix des hydrocarbures» qui se sont ressaisis ces jours derniers repassant au-dessus du seuil de 30 dollars le baril.

Membre de l'Opep et premier producteur de pétrole en Amérique latine, le Venezuela, dont l'économie est en pleine débâcle, est quasiment entièrement dépendant de ses ventes d'or noir qui lui apportent 96% de ses devises.

Jeudi, le ministre russe de l'Energie avait indiqué que l'Opep voulait convoquer une réunion en février non limitée à ses membres et que Moscou était prête à y participer. Il a précisé que l'Arabie saoudite avait évoqué dans le passé la possibilité d'une baisse générale de production de 5%.

Ces déclarations ont entraîné un nouveau bond des cours du brut, au plus haut en trois semaines. Vendredi soir, le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) dépassait les 33 dollars et celui du Brent, les 34 dollars.

Selon les analystes, «les rumeurs sur des négociations entre la Russie et l'Opep, afin de réduire leur production, poussent les investisseurs à se dire qu'il est temps de revenir sur le marché», commentait vendredi soir un analyste chez Strategic Energy and Economic Research.

«Alexander Novak a déclaré que son pays avait été contacté par le Venezuela à propos d'une réunion de ce type, mais que tout se résumait à cela, tandis que de hauts responsables de l'Opep ont fait peu de cas de cette idée», commentait un autre analyste de ClipperData.

R. E.

Ouargla

La mobilisation de la ressource hydrique, un objectif stratégique

Par Salim L./APS

La stratégie de l'Etat en matière de ressources hydrique porte sur l'intensification des efforts de mobilisation de cette ressource naturelle à travers le pays, tout en respectant une série de conditions, a affirmé à Ouargla un cadre central du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement (MREE), Smati Abdelouahab.

Cette stratégie est axée sur la mobilisation de la ressource hydrique à l'échelle nationale en veillant au respect de certaines conditionnalités, telles que la lutte contre la déperdition de l'eau et les fuites des canalisations d'eau potable ainsi que l'utilisation rationnelle de cette ressource dans le secteur agricole, par le recours aux techniques modernes d'irrigation, dont le goutte-à-goutte, pour lutter contre le gaspillage de cette ressource vitale, a indiqué le directeur de la mobilisation des ressources en eau du MREE, lors d'une réunion du comité du bassin hydrographique du Sahara.

Le directeur de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau a, de son côté, fait état de l'élaboration, dans le cadre du plan directeur de gestion des ressources en eau dans le bassin hydrographique, d'une étude liée au service public de l'eau potable et sa



répartition à travers les wilayas composant le bassin. Mohamed Deramchi a expliqué que cette étude vise à aller vers une gestion intégrée des ressources en eau à travers les divers bassins hydrographiques et dans les régions sahariennes, en plus d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande liée à cette ressource vitale.

Les intervenants à cette rencontre ont été unanimes à relever que le volet de la mobilisation et de la distribution de l'eau potable dans 10 wilayas constituant le bassin hydrographique du Sahara, en l'occurrence

Ouargla, Biskra, El-Oued, Ghardaïa, Tindouf, Laghouat, Béchar, Illizi, Tamanrasset et Adrar, se heurte à certaines contraintes en quête de solutions appropriées pour pouvoir atteindre les objectifs escomptés. Ces contraintes sont liées notamment aux retards accusés en matière de réalisation et d'électrification des forages destinés à l'AEP, l'adoption du système de paiement forfaitaire et la mauvaise qualité de l'eau dans certaines régions. Le faible débit des forages au niveau de certaines régions, l'utilisation de l'eau potable dans l'irrigation

agricole, soit 40% de l'eau destinée à l'irrigation, constituent d'autres problèmes relevés par les participants. Mise sur pied par l'Agence du bassin hydrographique du Sahara (ABHS) au siège de la wilaya de Ouargla, cette réunion s'est déroulée en présence des membres du comité du bassin représentant différentes collectivités locales, des organismes chargés de la gestion du secteur des ressources en eau et de certaines associations et établissements professionnels. **Salim L./APS**

Médéa

Attribution de plus de 2 800 locaux professionnels en quatre ans

Au total, 2 806 locaux à usage professionnel ont été attribués dans la wilaya de Médéa au cours des quatre dernières années, au profit de différentes catégories professionnelles et de l'administration publique, a-t-on appris lors d'un conseil de l'exécutif consacré au secteur de l'habitat et de la construction. Ces attributions représentent 78% du quota global de locaux à usage professionnel réalisés au titre du programme quinquennal 2005-2010, d'une consistance de 3 651 locaux, ventilés sur 64 communes. Sur les 2 806 locaux attribués, 2 399 ont été distribués à des jeunes porteurs de projets, émergeant au niveau des différentes

agences d'aide à la création d'emploi, et à des personnes de profession libérale, selon les explications fournies au cours de ce conseil par les représentants du secrétariat général de la wilaya.

Pas moins de 407 locaux ont été affectés, par ailleurs, à des administrations et services communaux, alors que 845 locaux, achevés depuis 2013, n'ont toujours pas été affectés, faute de demandeurs, notamment à travers les communes rurales où le nombre de bénéficiaires potentiels est très faible, a-t-on signalé de même source. Face à la difficulté de trouver preneurs, des instructions ont été données par le wali afin d'entamer une large

campagne d'information auprès des jeunes, diplômés universitaires, détenteurs de qualification professionnelle ou porteurs de projet, pour les informer de l'opportunité de bénéficier de ce type de locaux.

La possibilité d'affecter une partie des locaux non attribués encore aux communes pour héberger certains services techniques a été également évoquée, lors de ce conseil de l'exécutif. Un inventaire de ces besoins devrait être réalisé «*incéssamment*» afin de mettre un terme à la vacance et à l'abandon de centaines de locaux qui ont coûté beaucoup d'argent à l'Etat, a expliqué le wali.

Hani A.

Mascara

Remise des clés de 366 logements dans trois communes

Les clés de 366 logements de différents programmes dans trois communes de la wilaya de Mascara ont été remises à leurs bénéficiaires, a-t-on constaté.

La remise des clés a eu lieu à l'occasion de la commémoration de la grève des huit jours et du 58^e anniversaire de la mort du chahid Cheriet Ali Chérif, en présence des autorités de wilaya et de membres de la famille révolutionnaire.

Il s'agit de 20 logements de type social locatif destinés à la résorption de l'habitat rural (RHP), de 140 logements sociaux participatifs (LSP) réalisés à Sig, de 80 logements sociaux locatifs et 40 LSP dans la commune de Oggaz, en plus de 86 logements sociaux locatifs à Bouhenni.

Par la même occasion, un service d'hémodialyse a été inauguré à l'hôpital de Sig, en

plus de la pose de la première pierre du projet d'un centre commercial et de logements promotionnels pris en charge par l'agence foncière de la wilaya.

D'autre part, une visite a été consacrée au chantier du projet de réalisation de 500 logements sociaux locatifs à Sig dans le cadre du programme complémentaire 2014, confié à une société chinoise. Le lancement des travaux est prévu au mois de

février prochain. En outre, des établissements et des rues ont été baptisés aux noms de chouhada.

Commémorant le 58^e anniversaire de la mort du chahid Cheriet Ali Chérif, sa famille a été honorée. Natif de la région de Chorfra (Sig), le chahid Cheriet Ali Chérif a été exécuté par pendaison le 28 janvier 1958 par le colonisateur français.

N.O./Agences

Khenchela Plus de 2 000 dossiers relatifs aux concessions de terres agricoles régularisés

PAS MOINS de 2 010 dossiers relatifs aux concessions de terres agricoles ont été régularisés dans la zone sud saharienne de la wilaya de Khenchela, dans le cadre de la mise en valeur des terres, a-t-on appris auprès des services agricoles. Cette action, lancée en 2010, a donné lieu à la régularisation de 62 495 hectares sur 70 500 hectares relevant de 15 périmètres agricoles classés terres Arch, et qui avaient fait l'objet d'un contentieux il y a plusieurs années, a précisé Salim Bouelag, chef du service de l'aménagement rural et de la promotion de l'investissement à la direction des services agricoles (DSA). Deux bureaux d'étude spécialisés, sélectionnés par la DSA, et trois sous-comités installés par le wali dans les communes de Babar, El Mahmal et Ouled Rechache, sont chargés du recensement et de l'étude des dossiers des fellahs concernés avant validation par une commission de wilaya spécialisée, selon le même responsable. Pas moins de 670 sur les 2 010 agriculteurs enrégistrés ont bénéficié d'actes de concession, a-t-il fait savoir, rappelant que l'opération de dépôt de dossiers auprès de la DSA se poursuivait «*dans de bonnes conditions*». **T.K.**

Mila Un guichet unique pour l'assurance et la couverture sociale des agriculteurs

UN GUICHET unique réunissant la Caisse régionale de la mutualité agricole (Crma) et la Caisse nationale d'assurances sociales des non-salariés (Casnos) vient d'être ouvert à Mila en exécution d'une convention entre les deux caisses, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Rabah Ferdas. Ce guichet unique garantira une couverture sociale aux agriculteurs et à leurs familles, et permettra d'assurer les activités agricoles et les récoltes contre les différents dommages, a souligné le même responsable, rappelant que la wilaya de Mila comptabilise quelque 17 000 agriculteurs. La question de l'assurance des activités agricoles et de la couverture sociale des fellahs a «*de tout temps entravé les performances attendues du secteur agricole dans une wilaya soumise à de multiples aléas liés au ciment*», a souligné M. Ferdas, faisant part d'une «*prochaine*» journée de sensibilisation au profit des agriculteurs. **R.R.**



Libye

L'Occident se prépare à intervenir

Les discussions entre Américains, Français, Italiens et Britanniques se font de plus en plus denses, a reconnu la ministre italienne de la Défense dans une interview.

Par Hatem B.

Le dilemme : comment contre la progression de Daech sans heurter les Libyens, qui n'arrivent pas à mettre en place un gouvernement d'union nationale. L'hypothèse d'une opération militaire en Libye devient de plus en plus concrète. Dans un entretien au quotidien italien *Il Corriere della Sera*, la ministre italienne de la Défense, Roberta Pinotti, a notamment fait état de discussions de plus en plus poussées concernant la possibilité d'une intervention internationale. «*Au cours du mois écoulé, nous avons travaillé d'une manière plus diligente avec les Américains, les Britanniques et les Français*», a précisé la ministre. «*Il y a un travail plus concret de rassemblement d'informations et de formulation de plans possible sur la base des risques prévisibles*», a-t-elle expliqué, tout en soulignant : «*Nous sommes tous d'accord sur le fait que nous devons éviter une action non coordonnée*». Quant aux temps d'une telle intervention, si la ministre italienne estime que «*nous ne pouvons pas imaginer de faire passer le printemps avec une situation encore dans l'impasse en Libye*», elle a toutefois exclu toute «*accélération*», surtout «*unilatérale*».

Une vacuité du pouvoir qui mine le pays

L'incapacité des Libyens à s'entendre rapidement sur la constitution d'un gouvernement d'union rend pour le moment impossible la formulation d'une demande d'intervention formelle. Depuis 2014, la Libye compte en effet deux gouvernements et deux Parlements concurrents, les premiers installés à Tripoli et les autres – reconnus par la communauté internationale – basés

dans l'est du pays. Une proposition des Nations unies pour constituer un gouvernement unifié a été rejetée cette semaine par le Parlement libyen. Daech profite de ce vide de pouvoir. Après avoir pris le contrôle de Syrte, il a multiplié ses attaques ces derniers mois contre les terminaux pétroliers de la côte. Les Occidentaux craignent que les pertes enregistrées par l'organisation en Iraq et en Syrie la poussent à se concentrer davantage sur le front libyen.

La crainte de faire le jeu des djihadistes

Pendant, selon Roberta Pinotti, la réunion des ministres de la Défense des Etats en lutte contre l'Etat islamique (EI) la semaine passée à Paris a débouché sur «*un accord total*» sur la nécessité que ce soit un «*gouvernement opérationnel*» en Libye à solliciter une aide extérieure.

«*Nous ne devons pas fournir d'arguments à la propagande djihadiste, qui aurait intérêt à présenter toute action comme une invasion occidentale*», «*Le parcours de la coalition suit les temps du procès politique et se prépare à fournir le type d'aide que les Libyens ont déjà indiqué préférer : une protection du gouvernement quand il s'installera à Tripoli, une formation et un entraînement*», a-t-elle ajouté, en précisant que si l'Italie et ses alliés évaluent «*les nécessités en cas d'urgence*», «*personne ne pense qu'une telle accélération puisse avoir lieu par une décision militaire qui ne soit pas partie d'une décision politique*».

Obama demande de «poursuivre les efforts» contre Daech

Certains éléments pourraient toutefois faire croire que les Etats-Unis soient plus pressés.



PH: DR

Mercredi, Peter Cook, porte-parole du Pentagone, a annoncé que Washington a envoyé un «*petit nombre de personnels militaires*» en Libye pour essayer «*d'engager des discussions avec les forces locales afin d'avoir une image plus claire de ce qui se passe*».

«*Nous examinons des options militaires*», a-t-il poursuivi, selon la transcription de ses déclarations devant la presse publiée sur le site du département de la Défense rapportée par Reuters. Jeudi, la Maison-Blanche elle-même a déclaré dans un communiqué : «*Le président a demandé à ses conseillers à la sécurité nationale de poursuivre les efforts pour renforcer la gouvernance et soutenir les opérations antiterroristes en Libye et dans d'autres pays où l'EI cherche à s'implanter*».

Le même jour, selon Reuters, le secrétaire à la Défense, Ashton Carter, avait déclaré lors d'une conférence de presse que l'EI mettait en place des camps d'entraînement en Libye et y

accueillait des combattants étrangers, comme il l'a fait en Irak et en Syrie ces dernières années.

Le Pentagone «évalue les options» militaires

Le Pentagone «*évalue les options*» militaires en Libye face à la montée en puissance du groupe terroriste autoproclamé «*Etat islamique*» (EI/Daech), même s'il est encore «*trop tôt*» pour savoir comment la situation va évoluer, a indiqué son porte-parole. «*Nous continuons à surveiller la situation et à évaluer quelles options nous avons devant nous*», a expliqué le porte-parole Peter Cook. «*Nous voulons être préparés, comme nous voulons toujours l'être, si la menace du groupe autoproclamé Etat islamique en Libye grandit*», a-t-il estimé. La Libye s'est enfoncée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kaddafi en 2011. Un accord conclu sous l'égide de l'ONU, prévoyant la formation d'un gouvernement

d'union nationale, vient d'être rejeté par le Parlement de Tobrouk internationalement reconnu. La situation a permis ces derniers mois à l'EI de s'établir et de prendre le contrôle de Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli, et ses environs. «*La formation d'un gouvernement central est d'une importance cruciale pour l'avenir du pays, et pour essayer de stabiliser son avenir*», a souligné M. Cook.

H. B./ APS

Tunisie Le couvre-feu réduit de deux heures à travers l'ensemble du territoire

LE MINISTÈRE tunisien de l'Intérieur a annoncé la réduction de la durée du couvre-feu sur l'ensemble du territoire tunisien à partir de vendredi qui sera désormais de 00h00 à 05h00, a indiqué un communiqué du ministère. Un couvre-feu de 20h00 à 05h00 avait en premier lieu été instauré vendredi 22 janvier sur tout le territoire tunisien, suite à des protestations sociales pour l'emploi et le développement. Il avait été allégé une première fois lundi 25 janvier de 22h00 à 05h00. La décision du ministère tunisien de l'Intérieur intervient suite à «*l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays*», a précisé le ministère tunisien. «*Toute violation de cette mesure sera passible de poursuites judiciaires*», a indiqué la même source, précisant que «*les seuls cas tolérés sont les urgences médicales et les travailleurs de nuit*».

R.M.

Sahara occidental

Le président alerte l'ONU sur les violations des droits de l'Homme par le Maroc

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a alerté le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, sur l'escalade des violations des droits de l'homme par le Maroc et la répression marocaine continue du mouvement de protestation pacifique dans les territoires occupés du Sahara occidental, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

«*A l'entrée de la nouvelle année 2016, l'Etat marocain a intensifié la répression et la torture contre les civils sahraouis sans défense, ainsi que l'état de siège et l'expulsion des observateurs internationaux qui souhaitaient se rendre dans les territoires occupés du*

Sahara occidental», a indiqué Mohamed Abdelaziz, président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, dans une lettre qu'il a envoyée à Ban Ki-moon.

Le président Abdelaziz a, dans sa missive, «*condamné la répression contre les chômeurs sahraouis en grève de la faim depuis plus de deux semaines pour réclamer leurs droits légitimes garantis par la Charte des Nations unies, en particulier le droit à l'autodétermination et à l'indépendance*». Il a appelé le SG de l'ONU à entreprendre «*les mesures nécessaires pour mettre fin à ces violations, la libération des prisonniers poli-*

tiques sahraouis (groupe de Gdeim Izik), et Mbarek Daoudi et tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons de l'Etat marocain et à faire toute la lumière sur le sort de plus de 651 disparus sahraouis».

Il a également appelé à l'arrêt du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, le démantèlement du mur de la honte marocain et l'accélération de la mise en œuvre de la mission principale de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), à savoir l'organisation d'un référendum pour le peuple sahraoui.

Kamel D./Agences



États-Unis

L'affaire des emails ressurgit au pire moment pour Hillary Clinton

■ Hillary Clinton a vu l'affaire de sa messagerie privée ressurgir au plus mauvais moment vendredi, à trois jours des premiers votes des primaires dans l'Iowa, la diplomatie américaine annonçant y avoir trouvé des messages top secret envoyés quand elle était secrétaire d'État.

Par Ali O.

Le département d'État doit publier vendredi soir une nouvelle salve de 1 000 pages de ces emails envoyés et reçus sur son serveur privé par la candidate démocrate quand elle était chef de la diplomatie, mais «s'opposera entièrement à la publication de sept séries d'emails provenant de 22 documents, qui remplissent au total 37 pages», selon le porte-parole du département d'État John Kirby.

Cette affaire est à l'origine d'une tempête politique aux États-Unis, le sujet étant un des angles d'attaque privilégiés des adversaires républicains de M^{me} Clinton.

Ceux-ci n'acceptent pas qu'elle ait utilisé une messagerie privée à des fins professionnelles, une pratique normalement bannie par les règles de l'administration et qui pourrait avoir compromis des secrets d'État.

«Ces documents n'étaient pas marqués comme classifiés à l'époque où ils ont été envoyés», a ajouté M. Kirby. «Mais nous pouvons confirmer que plus tard dans la journée, dans le cadre de notre diffusion mensuelle d'emails de l'ancienne secrétaire d'État Clinton, le département d'État ne diffusera pas sept chaînes d'emails». «Ces quelques emails ont été requalifiés



M. P. D. R.

à la demande de la communauté du renseignement», a précisé le secrétaire d'État John Kerry, actuellement en déplacement au Canada. «Mais je ne peux pas donner d'autres précisions sur quoi que ce soit». Cette révélation risque de jeter un froid sur la campagne de l'ancienne Première dame, qui brigue la Maison-Blanche et sillonne actuellement l'Iowa (centre), où se tiennent lundi les premières consultations des

primaires en vue de l'investiture des candidats par les partis. Son équipe de campagne, furieuse, a aussitôt réagi pour exprimer son opposition à cette décision: «C'est une reclassification complètement folle. Nous nous opposons fermement au blocage de la diffusion de ces emails. Depuis qu'elle a remis ces messages au département d'État il y a plus d'un an, Hillary Clinton a toujours demandé qu'ils soient mis à la disposition du public». En outre, 18 autres emails, venant de

huit chaînes de messages, échangés entre Hillary Clinton et Barack Obama, seront également gardés secrets et non publiés vendredi. Pas d'informations confidentielles ici, il s'agit avant tout de préserver la vie privée du président tant qu'il est en poste, a précisé John Kirby. Ces messages seront rendus publics l'an prochain après le départ de M. Obama. M^{me} Clinton est embourbée depuis mars dernier dans une controverse sur ses dizaines de milliers d'emails envoyés et reçus lorsqu'elle pilotait la diplomatie américaine (2009-2013). Le département d'État rend publics régulièrement, dans un souci de transparence, plusieurs milliers de quelque 30 000 emails qu'elle lui a remis.

Plusieurs d'entre eux contiennent des informations classifiées, dont certaines «top secret», ce qui pose la question de la sécurité de ces emails. Le système d'emails a été découvert par les enquêteurs parlementaires qui réclamaient des communications d'Hillary Clinton relatives à la Libye et à l'attaque de Benghazi en septembre 2012. L'ancienne Première dame a toujours affirmé qu'aucune information sensible n'avait jamais été mise en péril en raison du fait qu'elle utilisait cette messagerie privée. «Avec ces nouveaux détails selon lesquels des informations «top secret» ont été trouvées sur

son serveur secret, Hillary Clinton a enlevé tout doute: on ne peut pas lui faire confiance pour la présidence», a déclaré le chef de file du Parti républicain Reince Priebus dans un communiqué. «Les tentatives d'Hillary Clinton pour contourner les lois transparentes de notre gouvernement en se reposant exclusivement sur un serveur non sécurisé installé dans son sous-sol ont mis notre sécurité nationale et nos efforts diplomatiques en danger. Si ce n'est pas disqualifiant pour la présidence, alors je ne sais pas ce que c'est», a déclaré M. Priebus.

Le sénateur Marco Rubio, un des candidats à l'investiture républicaine pour la présidentielle, a estimé que M^{me} Clinton devrait être poursuivie en justice. «Si quelqu'un dans mon équipe faisait ce qu'elle a fait, vous savez ce qui se passerait? Il serait viré et il serait poursuivi», a lancé M. Rubio. «Rien que pour cela, elle est disqualifiée» pour aller à la Maison-Blanche, a-t-il dit. Le principal rival de M^{me} Clinton pour l'investiture démocrate, Bernie Sanders, a réagi avec modération, appelant à ce que l'affaire des emails «ne soit pas politisée». Hillary Clinton n'avait pas besoin de ces nouveaux développements à trois jours des «caucus» de l'Iowa, où elle est devancée par Bernie Sanders dans les sondages. A. O.



Points chauds

Commentaire

Par Fouzia Mahmoudi

Si Netanyahu après sa victoire au scrutin des législatives de son pays avait commencé à montrer quelques signes de pragmatisme en réaffirmant être ouvert à un dialogue avec l'État palestinien, après avoir ardemment garanti l'inverse durant sa campagne électorale, il semblerait que sa bonne volonté n'ait été qu'éphémère et qu'aujourd'hui il se repositionne une fois encore contre ceux qui comme Barack Obama tente de le persuader d'engager des négociations avec l'Autorité palestinienne ou qui évoque la possibilité d'une reconnaissance de l'État palestinien. Cette fois-ci c'est le ministre des Affaires étrangères française qui est en cause. En effet, les déclarations du chef de la diplomatie française sur la reconnaissance d'un État palestinien en cas d'échec d'une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien vont encourager les Palestiniens à ne pas s'impliquer dans une solution, a jugé ce samedi un responsable israélien. «Le ministre des Affaires étrangères français (Laurent Fabius) dit d'emblée que, si son initiative aboutit à une impasse, la France reconnaîtra un État palestinien», a déclaré un responsable gouvernemental israélien qui a souhaité garder l'anonymat. «Cette déclaration va inciter les Palestiniens à parvenir à une impasse. Des négociations ne peuvent être tenues et il n'est pas possible de parvenir à la paix de cette façon», a-t-il ajouté. Laurent Fabius a annoncé ce vendredi que la France allait relancer rapidement son projet d'une conférence internationale pour «faire aboutir la solution de deux États», Israël et Palestine. «Nous ne devons pas laisser se déliter la solution des deux États», a-t-il souligné, regrettant la poursuite de la colonisation en Cisjordanie occupée. Laurent Fabius a ajouté qu'en cas d'échec de cette initiative «nous devons prendre nos responsabilités en reconnaissant l'État palestinien». Saëb Erakat, numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et négociateur en chef avec Israël, a de son côté salué l'annonce française. «Nous saluons l'appel de la France pour une implication internationale globale et sérieuse dans le but de mettre fin à l'occupation qui a commencé en 1967 et d'établir un État de Palestine libre, indépendant et souverain dans les frontières de 1967», a-t-il déclaré dans un communiqué. Le processus de paix israélo-palestinien est au point mort depuis plus d'un an, quand avait échoué une énième médiation américaine. Reste à savoir si la France aura néanmoins le courage d'aller jusqu'au bout sachant que le pays est le deuxième plus gros foyer de la diaspora juive. Les institutions telles que le Crif, soutenu fermement par l'Élysée, ne manqueront ainsi certainement pas de contribuer de leur côté à essayer de faire renoncer le gouvernement français à prendre une telle décision. Une décision que de leur côté les Palestiniens attendent certainement avec anticipation, une telle reconnaissance de la France pouvant éventuellement avoir un effet boule de neige sur d'autres nations occidentales encore hésitantes. F. M.

Zika

Le Brésil se dit confiant face au virus à quelques mois des JO

La présidente Dilma Rousseff a assuré vendredi que le Brésil allait «gagner la guerre» contre le virus Zika, alors que des scientifiques estiment que son pays n'a pas réagi à temps face au moustique vecteur de l'épidémie et craignent que les JO d'août soient une «source de contagion».

Depuis avril 2015, plus d'un million et demi de Brésiliens ont contracté le virus qui se propage de manière exponentielle en Amérique latine via le moustique Aedes aegypti, vecteur également de la dengue, la fièvre jaune et du chikungunya.

L'OMS estime que le Zika pourrait toucher de «trois à quatre millions» de personnes sur le continent américain. Ce virus est associé à une explosion de cas au Brésil de microcéphalie, trouble du développement qui entraîne chez les nourrissons un périmètre crânien inférieur à la normale, à l'origine d'un retard mental. Actuellement, plus de 3 400 cas probables de cette maladie congénitale sont en cours d'examen, alors que 270 autres cas ont un diagnostic confirmé (contre 147 sur toute l'année 2014), et 460 ont été finalement écartés.

Les scientifiques enquêtent également sur une hausse des cas du syndrome de Guillain-Barré, une maladie neurologique qui pourrait aussi être liée au Zika.

«Nous allons gagner cette guerre. Nous allons démontrer que le peuple brésilien est capable de gagner cette guerre», a déclaré vendredi la présidente Dilma

Rousseff à l'issue d'une réunion avec plusieurs ministres de la cellule qui coordonne les actions de lutte contre la dengue, le chikungunya et le Zika.

Le Brésil qui reçoit dans six mois les jeux Olympiques à Rio, a décrété le 13 février prochain jour de mobilisation nationale contre l'Aedes aegypti.

Quelque 220 000 militaires iront de porte en porte pour conseiller les habitants sur l'éradication et la suppression des foyers du moustique qui prolifère dans les eaux stagnantes des zones humides et tropicales. Le ministère de la Santé distribuera gratuitement des produits anti-moustiques, seule protection pour éviter d'être piqué, à plus de 400 000 femmes enceintes pauvres inscrites à des programmes sociaux du gouvernement.

Pour le moment, plusieurs gouvernements ont conseillé aux femmes enceintes de ne pas se rendre au Brésil ou dans les autres pays touchés par le Zika, tandis que certaines compagnies aériennes proposent de rembourser les billets d'avion pour ces destinations.

Les organisateurs des JO minimisent les risques du Zika, détecté pour la première fois en 1947 en Ouganda, rappelant que le mois d'août, quand auront lieu les jeux, sera la période la plus froide de l'année, ce qui rendra plus difficile la reproduction des moustiques.

Mais pour Gubio Soares, virologue de l'Université de Bahia (nord-est) qui a isolé pour la pre-

mière fois le Zika au Brésil en avril 2015, «les jeux seront une source de contagion», avec les millions de personnes du monde entier qui circuleront à Rio pendant l'événement.

«Le gouvernement brésilien n'a pas combattu le moustique et c'est son grand péché», a-t-il affirmé à l'AFP. «C'est sûr que personne ne s'attendait à ce qu'un virus comme celui-là arrive au Brésil et se propage de cette façon», mais ce virus «expose finalement au monde la réalité de notre pays», déplore-t-il.

Parmi les possibilités que ce virologue énumère pour combattre le moustique figurent le développement de nouveaux produits contre les larves moins polluantes ainsi que l'utilisation de bactéries et de moustiques transgéniques.

Cette technologie est en cours de développement au Brésil. Elle permettra de réduire la population des moustiques à travers le croisement de femelles sauvages et de mâles génétiquement modifiés : une fois lâchés dans la nature, ils s'accouplent et produisent des moustiques incapables de parvenir à l'âge adulte et donc de se reproduire.

Mais M. Soares souligne la nécessité d'améliorer les conditions sanitaires de la population.

«Le manque d'eau courante fait que les gens stockent l'eau dans des récipients qui sont des foyers de reproduction des moustiques. La majorité des moustiques se reproduisent à l'intérieur des maisons», souligne le chercheur.



Sous la direction du maestro ukrainien Volodymyr Sheiko

L'OSN enchante le public

L'Orchestre symphonique national continue de gratifier les mélomanes de la musique classique avec les plus beaux rythmes universels. C'est au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi que le maestro ukrainien Volodymyr Sheiko a dirigé les musiciens de cet orchestre offrant au public le plaisir de voyager dans des cultures diverses.

Par Abia Selles

C'est un Orchestre symphonique national (OSN) «*tout feu tout flamme*», dirigé de main de maître par le maestro ukrainien Volodymyr Sheiko, qui a ébloui le public constantinois au théâtre régional de la ville.

Les spectateurs, très nombreux, ont rapidement été plongés dans le bain de la grande musique, se laissant prendre par les rythmes soutenus et entraînants des notes des grandes œuvres de l'opéra universel.

Le concert dirigé par Volodymyr Sheiko et soutenu par la présence exceptionnelle de la concertiste algérienne Louisa Hamadi au piano, de la soprane ukrainienne Ohka Fomichova et du ténor Dmytro Kuzmin n'a pas tardé à conquérir le public constantinois, charmé par le talent et l'élégante prestance des artistes.

Le mélange de styles réussi, mêlant musique classique universelle et musique algérienne, à travers des morceaux choisis du patrimoine algérien comme «*Abadan Omri*» et «*Qacentina Hiya Gharami*», arrangés par Hocine Bouifrou, a constitué l'un des moments forts de cette soirée organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015».

L'assistance, subjuguée, a apprécié des œuvres des grands compositeurs Frantz



Liszt, Gioachino Rossini et Giuseppe Verdi auxquels l'OSN et ses invités ont rendu un bel hommage par leurs interprétations parfaitement maîtrisées.

La concertiste Louisa Hamadi, au piano, a ouvert la soirée en interprétant le concerto n°1 pour piano et orchestre en mi-bémol majeur du compositeur Frantz Liszt. Elle a ébloui le public par une prestation haut de gamme et tout en finesse.

Cette jeune algérienne âgée de 28 ans a fait montre d'un haut sens du professionnalisme au grand bonheur des présents qui n'ont pas caché leur fierté de voir leur compatriote se fondre aisément dans des références mondiales de la musique classique.

Quelques minutes seulement avant son entrée sur scène, Louisa Hamadi, versée plutôt dans le style de la musique

romantique classique, et qui s'est dite émerveillée par la beauté du TRC et de Constantine qu'elle visite pour la première fois, a indiqué à l'APS que son souhait était simplement de «*plaire au public constantinois*».

Plus de soixante artistes, entre musiciens algériens et ukrainiens ont pris part à cette prestation de haute volée.

A.S.

Constantine capitale de la culture arabe

Une fresque musicale séduisante venue d'Oran et d'Oum El Bouaghi

Une fresque musicale séduisante alliant les beaux rythmes de la chanson bédouine oranaise et les envoûtantes mélodies chaouïes, a subjugué jeudi soir à Constantine le public de la salle Ahmed-Bey, à l'ouverture de la semaine culturelle d'Oran et d'Oum El Bouaghi.

Plusieurs artistes de la chanson oranaise, comme Sid-Ahmed Guettaï, Cheikh El Habri Soltane et Saber Houari ont gratifié l'assistance, sous la houlette de Kouider Berkane, des plus beaux chefs-d'œuvre des grands Blaoui Houari et Ahmed Wahbi, notamment arrachant des flots d'ovations.

El Bahïa a pesé de tout son charme et présenté, également, l'élégance de la femme oranaise au cours d'un défilé de mode haut en couleurs, signé Hasnia Mancor Boutaraâ, à travers lequel la mystique robe oranaise, perlée de velours et de dentelle a enthousiasmé la gent féminine.

Venu de la ville de Sidi Rghis, le groupe «Les Berbères» avec le truculent chanteur Joe qui s'y entend pour faire fusionner le style moderne, le rythme chaoui et la musique rock. Joe qui a choisi de troquer les traditionnels gasba (flûte) et bendir contre une batterie et deux synthétiseurs a long-

temps fait danser les présents.

Joe, de son vrai nom Djamel Saber, a interprété «*Amghar*», «*lthri*» et tant d'autres chansons des différents albums de son groupe que le public semblait connaître par cœur.

Pour revenir à la semaine culturelle d'Oran dans la ville des Ponts, prévue jusqu'au 31 janvier, elle proposera aux Constantinois de mieux connaître l'histoire, la culture, l'art et le savoir-vivre de la capitale de l'ouest algérien.

Des expositions multiples, relatant à travers des tableaux, l'histoire mouvementée et passionnante d'El Bahïa, la colonisation espagnole et française et la présence ottomane, sont également au menu de la manifestation organisée dans le cadre de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

En parallèle, une autre exposition mettra sous les feux des projecteurs les personnalités artistiques qui ont marqué le pays, et qui restent une référence pour la culture d'Oran : Blaoui Houari, Ahmed Wahbi, Abdelkader Alloula, Sabah Essaghira et tant d'autres figures ayant marqué le champ culturel national.

Une troisième exposition, signée des élèves de l'Ecole régionale de beaux-arts d'Oran, permet d'admirer les ruelles d'El Bahïa, ses principaux vestiges touristiques et ses sites captivants.

D'Oum El Bouaghi, l'histoire de la «Melha» chaouïe est racontée à travers une exposition d'une vingtaine de modèles présentés, en même temps que l'imposant tapis harakti et le hambel (tapis berbère) aux couleurs chaudes.

Le public constantinois découvrira également l'art culinaire chaoui à travers un stand réservé aux plats et aux friandises les plus connus dans la région d'Oum El Bouaghi.

Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre du programme d'animation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la semaine culturelle des wilayas d'Oran et Oum El Bouaghi donnera aussi lieu à des soirées animées par le mouchid oranais Mansour Belkacemi, les troupes Rouabi, lthran, et le groupe de rap TBB.

Une conférence sur l'histoire et le patrimoine d'Oran sera donnée samedi par l'universitaire Massinissa Ourabah.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 27 février :
Exposition collective d'arts plastiques «*Diaf Baya*», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smail Ouchen et Hammouche Noureddine.

Galerie d'arts Sirius

Jusqu'au 31 janvier :
Exposition de peinture «*Sirocco*» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février :
Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de

Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatïha Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander

Galerie d'art Aïcha Haddad

Jusqu'au 4 février :
Exposition de peinture par l'artiste Abdellah Belhaimer.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

1^{er} février :
Conférence de Taguia Haoues autour de la thématique «*La Culture dans un monde en changement*»

Palais de la Culture et des Arts de Skikda

Mercredi 03 février :
projection du long métrage «*Mémoires de scènes*» d'Abderahim Laloui

Hall de la salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 4 février :
À l'occasion du 59^e anniversaire de la grève des 8 Jours, le Musée national des moudjahidine, en partenariat avec l'Oref, organise une exposition de photos et documents.

Galerie d'Arts Asselah-Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février :
Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (palais Mustapha-Pacha, Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 26 mars :
Exposition «*Le maître et ses disciples*» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Galerie d'art Aïcha-Haddad

Jusqu'au 4 février :
Exposition de peinture par l'artiste Abdellah Belhaimer.

Coup-franc direct

Un stage pour rien

Par Mahfoud M.

Le coach national a programmé un stage réservé exclusivement aux joueurs locaux évoluant au championnat de Ligue 1. Le principal objectif de ce stage est de découvrir certains défenseurs pour les verser ensuite dans le groupe des Verts. Il y aurait en tout et pour tout trois joueurs qui évolueraient dans l'axe de la défense. C'est à ne rien comprendre à ce procédé de Gourcuff qui décide de programmer tout un stage pour prendre trois joueurs alors qu'il aurait pu directement les superviser dans leurs clubs. Ce stage sera inutile, comme l'a si bien expliqué un confrère, puisqu'en définitive il sélectionnera les joueurs évoluant dans les différents championnats étrangers. Avec la suspension qui frappe la sélection des joueurs locaux qui n'a pas le droit de prendre part au CHAN, on se demande quel sera le rôle de ce joueur local qui même s'il se donne à fond, sait qu'il ne pourra pas faire partie de la sélection première et se contentera de participer de temps à autre à quelques stages sans aucune utilité vu que ses chances de figurer dans la sélection sont minimes. Le joueur local devra reporter son rêve de porter les couleurs nationales le jour où il portera les couleurs d'un club étranger comme cela est le cas de certains éléments qui ont dû s'expatrier pour avoir leur chance en sélection.

M. M.

Atletico Madrid Boulahia signe son premier contrat professionnel

LE JEUNE attaquant algérien, Zakaria Boulahia, (18 ans) a signé son premier contrat professionnel avec l'Atletico Madrid, actuel 2^e au classement du championnat d'Espagne de football, rapporte vendredi la presse sportive ibérique. Né le 1^{er} juin 1997 à Ain Témouchent, Boulahia évolue actuellement au sein de l'équipe réserve de l'Atletico mais est appelé désormais à faire des apparitions à l'avenir dans le groupe professionnel dirigé par l'entraîneur argentin Diego Simeone. Le prochain objectif de Boulahia sera sans doute de gagner une place au sein de l'équipe fanion du deuxième club de la capitale espagnole. Il n'est pas à écarter de voir cette pépite madrilène faire l'objet des convoitises de la Fédération algérienne de football (FAF) en vue d'intégrer éventuellement les rangs de l'équipe des U20 ou celle des U23.

Sélection olympique algérienne Salhi veut jouer en Europe

LE GARDIEN de but de la sélection olympique algérienne, Abdelkader Salhi, a indiqué qu'il ambitionnait de rejoindre un club européen et gagner une place en équipe nationale première, estimant que l'Algérie a les atouts pour aller loin lors des prochains olympiades à Rio De Janeiro en août 2016. «*Tout se passe comme je l'avais prévu. Mon premier objectif est de garder les cages d'une équipe européenne et de l'équipe A d'Algérie*», a déclaré le portier de l'ASO Chlef (Ligue 2, Algérie) au site officiel de la Fédération internationale de football (Fifa). Désigné meilleur gardien de la précédente Coupe d'Afrique des moins de 23 ans au Sénégal, Salhi avait contribué grandement dans la qualification des Verts aux prochains jeux olympiques de 2016 à Rio De Janeiro. Il se montre optimiste quant à une participation honorable des Verts dans cet événement. «*Nous n'irons pas à Rio*

pour faire du tourisme, mais obtenir un résultat honorable pour les Algériens, les Arabes et les Africains en général. Si on jette un coup d'œil sur l'état actuel du football algérien et les joueurs qui composent la sélection olympique, on constate que nous pouvons aller loin dans la compétition», a-t-il assuré. Revenant sur son brillant parcours sur le plan personnel lors de la CAN, le dernier rempart de l'ASO a fructifié le travail réalisé en sélection nationale. «*J'ai eu de la chance car j'ai bénéficié d'un entraînement spécifique avec le groupe. Nous nous réunissons chaque semaine dans un centre d'entraînement et nous programmions chaque mois un match amical. Ce niveau élevé nous a permis d'atteindre les Jeux Olympiques*», a-t-il expliqué. Dans la foulée, le portier de 22 ans a évoqué les moments difficiles qu'il a vécus sur le plan social avant d'être promu en équipe fanion de l'ASO.

Al-Sadd Boundedjah gardé

LA DIRECTION d'Al-Sadd (division 1 qatarie de football) devrait préserver l'attaquant international algérien, Baghdad Boundedjah, dans son effectif suite à l'éventuel départ en Chine du milieu offensif brésilien Luiz Guilherme da Conceicao dit Muriqi, rapporte vendredi le site spécialisé Al-Dawri wal Kass. Indisponible depuis novembre dernier en raison d'une blessure à la cheville, Boundedjah devra bénéficier d'une licence d'étranger dérogée par Muriqi, précise la même source. Baghdad Boundedjah (23 ans) s'est engagé durant l'intersaison avec Al-Sadd (Qatar) pour un contrat de trois années, avant d'être prêté pour six mois à son club d'origine de l'ES Sahel (Ligue 1/Tunisie) avec laquelle il a remporté la Coupe de la Confédération (CAF). Boundedjah, qui poursuit sa réduction à Doha, a reçu jeudi la visite du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua.

Matchs avancés de la Ligue 1 Mobilis (18^e journée) L'USMH freinée, le CSC se réveille

Les deux matchs avancés pour le compte de la 18^e journée de la Ligue 1 Mobilis ont profité aux formations locales qui ont pris le meilleur sur leurs adversaires. Ainsi, au stade Habib-Bouakel d'Oran, l'ASM Oran a pris le dessus sur l'USM El Harrach qu'elle a stoppée net après une longue série de résultats probants.



Les gars de Cirta se ressaisissent

Par Mahfoud M.

Le but de la rencontre a été inscrit par le goléador asémiste, Djemaoui, à la deuxième minute de cette empoignade, offrant les trois points à sa formation après avoir contribué au nul ramené d'Alger face au NAHD. Il faut savoir que les gars de la Médina Djedida ont évolué sans leur entraîneur, Nabil Medjahed, suspendu pour une durée de six mois pour insultes sur officiels lors du dernier match face au Nasria. Les Oranais ont su donc gérer ce virage difficile et commencent peu à peu à sortir la tête de l'eau même si le chemin sera long

pour quitter définitivement la zone de turbulence. Par contre, les banlieusards, eux, ratent l'occasion de prendre seul la troisième place avec cette défaite et sont toujours concurrencés par le MCA et le MOB.

Les Jaune et Noir devront maintenant se concentrer sur la suite du parcours dans l'espoir de se refaire une santé dès la prochaine journée du championnat.

Dans le deuxième match, le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif, le dernier mot est revenu aux gars de la ville Antique qui ont pris le meilleur sur leur adversaire sur le score d'un but à zéro. Une ban-

derille qui a été plantée par Samer à la 46^e dans les bois gardés par Khedairia a suffi aux locaux pour prendre les trois points du succès.

Les Vert et Noir ont été, certes, inquiétés par les assauts répétitifs des poulains de Geiger mais cela ne les a pas empêchés de prendre le dessus au final en résistant de la meilleure manière qui soit. Les gars de la ville des Hauts-Plateaux, eux, n'arrivent pas à sortir la tête de l'eau et la saignée des points continue pour eux qui sont maintenant à la septième place avec seulement 23 points dans leur escarcelle.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (18^e journée) Statu quo en tête, Paradou proche du podium

L'Olympique Médéa, vainqueur en déplacement contre le CA Bordj Bou-Arréridj (0-1) jeudi en ouverture de la 18^e journée du championnat de Ligue 2 conserve sa place de leader devant ses deux poursuivants, le CA Batna et l'USM Bel-Abbès, alors que la bonne opération a été réalisée par Paradou AC qui se hisse à la quatrième place après son succès contre la JSM Béjaïa (2-1). L'OM était le seul club du Top 5 à avoir évolué hors de ses bases au cours de cette journée, ce qui ne l'a pas empêché de déjouer les pronostics en revenant avec les trois points de son périlleux déplacement chez le CA Bordj Bou-Arréridj, qu'il a surpris à la demie-heure par un but de Hamadache. Les deux poursuivants : le CA Batna et l'USM Bel-Abbès, malgré l'avantage du terrain et le soutien du public, ont éprouvé les pires difficultés contre des adversaires moins bien lotis et contre lesquels ils se sont petitement imposés (1-0). Le CAB l'a emporté face à l'avant-dernier du classement, le CRB Ain Fekroun, grâce à Mesfar (45'), alors que Bennaï a offert la victoire à l'ex-

leader, l'USMBA, à la 41^e minute. La meilleure opération de la journée est à mettre à l'actif du Paradou AC qui s'est imposé à l'extérieur contre la JSM Béjaïa (2-1) grâce à un doublé de Benayed (2',23'). A la faveur de cette précieuse victoire, les hommes de Cherif El Ouazzani remontent à la quatrième place à quatre longueurs du podium. En revanche, la JSMB marque le pas et glisse à la cinquième place. La 18^e journée a été marquée également par les victoires à l'extérieur du MC El Eulma, et d'Amel Boussaâda contre respectivement l'AS Khroub, et l'ASO Chlef sur le même score (1-0). Le MCEE a surpris l'ASK (1-0) grâce à Fezzani (51'), au moment où l'ABS s'est remis à l'adresse de Tebbaz (19') pour engranger les trois points contre l'ASO Chlef et qui vaudront probablement leur pesant d'or dans le décompte final pour le maintien. L'US Chaouia n'a pas réussi à préserver le score contre la lanterne rouge, l'USMM Hadjout, concédant l'égalisation de Guerrab à la 83^e minute, alors que Fegaâs lui avait permis de mener dès la 4^e minute de jeu. Le

MC Saïda est l'un des rares clubs à s'imposer à domicile au cours de cette 18^e journée contre l'OM Arzew (2-0) grâce à Zahzouh (10') et Saâdi (34').

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

CABBA-OM	0-1
USMBA-JSMS	1-0
USC-USMMH	1-1
MCS-OMA	2-0
ASK-MCEE	0-1
ASO-ABS	0-1
JSMB-PAC	1-2
CAB-CRBAF	1-0

	Pts	J
1). O. Médéa	34	18
2). CA Batna	33	18
3). USMBA	32	18
4). Paradou AC	28	18
5). JSM Béjaïa	27	18
6). ASO Chlef	26	18
7). MC El Eulma	25	18
8). CAB Arréridj	24	18
9). A Boussaâda	23	18
→). MC Saïda	23	18
11). US Chaouia	22	18
→). AS Khroub	22	18
→). US Chaouia	22	18
14). OM Arzew	17	18
→). CRBAF	17	18
16). USMMH	12	18

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Céline Dion effondrée sort de son silence

Ses premiers mots depuis la mort de René



UNE SEMAINE après l'enterrement de son mari René Angélil, Céline Dion est sortie de son silence. La chanteuse a pris la plume pour remercier ses fans pour leurs messages et leurs attentions pendant cette période de deuil. En effet, dans un communiqué publié sur son site internet et sur son compte Facebook, la chanteuse a livré ses premiers mots. Elle a tenu à remercier ses fans, dans un message publié d'abord sur son site, puis relayé sur sa page Facebook, en français et en

anglais. «*Nous remercions du fond du cœur tous les gens qui ont manifesté leur amour pour René au cours de ces moments éprouvants*». Pêle-mêle, Céline Dion remercie ses fans, nombreux, venus la soutenir, mais aussi les autorités canadiennes, qui «*se sont mobilisées pour lui rendre un dernier hommage à la hauteur de l'homme qu'il était*». Elle signe ce message, mais n'oublie pas d'y associer ses 3 enfants, René-Charles, et les jumeaux Nelson et Eddy, ainsi que les enfants de René issus de précédentes unions, Patrick, Jean-Pierre et Anne-Marie. Après avoir lutté contre un cancer de la gorge, René Angélil a succombé à la maladie le 14 janvier dernier à l'âge de 73 ans laissant derrière lui ses trois enfants (René-Charles, Eddy et Nelson, NDLR) et une Céline Dion dévastée. **R.C.**

Oran

Un tremblement de terre de magnitude 2.9

UN TREMBLEMENT de terre de magnitude 2.9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, samedi vers 6h06, dans la wilaya d'Oran a annoncé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un commu-

niqué mis en ligne sur son site web. L'épicentre du séisme a été localisé à 12 km au sud-est d'Ain El Kerma (45 km à l'Ouest de la ville d'Oran), selon les précisions du CRAAG. **A. S.**

Non invités aux pourparlers syriens

Des responsables kurdes quittent Genève

DES RESPONSABLES kurdes qui se trouvaient à Genève pour prendre part aux discussions sur la Syrie, ont finalement quitté la Suisse, l'ONU ayant renoncé à les convier, ont indiqué hier des sources kurdes. Le chef du principal parti kurde syrien PYD, Saleh Muslim, et ses conseillers, arrivés la semaine dernière à Genève, sont partis vendredi soir, selon une de ces sources. «*Nous avons quitté Genève parce que nous n'avons pas eu d'invitation. Nous ne nous sentirions engagés par aucune décision prise à Genève*», a indiqué cette source citée par l'AFP. «*Sans nous, le processus (de Genève) connaîtra le même sort que les précédentes discussions*», a ajouté cette source, en référence à l'échec de discussions intersyriennes en 2014 en Suisse. Ilham Ahmad, co-présidente du Conseil démocratique syrien (CDS), une alliance d'opposants kurdes et arabes, a également indiqué avoir quitté la Suisse, faute d'invitation aux discussions. La participation ou pas des Kurdes aux négociations intersyriennes avait suscité une controverse. La Russie a estimé qu'aucune négociation ne pour-

rait donner de résultats sans eux, tandis que la Turquie a jugé leur présence inacceptable. Le PYD est en pointe dans la lutte contre le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans le nord de la Syrie, mais il est considéré par Ankara comme une émanation du PKK (parti des travailleurs du Kurdistan), son ennemi numéro 1. Les Etats-Unis soutiennent le bras armé du Conseil démocratique syrien (CDS), alliance d'opposants arabes et du PYD, dans sa lutte contre l'EI. **Malek F.**

Après une chute d'un immeuble en construction Trois travailleurs décèdent à Constantine

TROIS PERSONNES travaillant dans un chantier d'habitat sont décédées hier après avoir chuté du 9^e étage d'un immeuble en construction à Ali-Mendjeli (Constantine), a appris l'APS auprès de la Protection civile. Les trois victimes âgées de 37, 43 et 50 ans, ont perdu l'équilibre pour des raisons qui ne pourront être déterminées qu'au terme de l'enquête ouverte par les services compétents aussitôt après cet accident qui s'est produit à l'unité de voisinage n° 20, a indiqué le lieutenant Fateh Mehenni, officier de permanence à la Protection civile. Les dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue de l'établissement public hospitalier D' Abdelkader-Bencharif d'Ali-Mendjeli. **R.N.**

L'EUROPE DURCIT LE DROIT D'ASILE



Louvis

Djalou@hotmail.com

Contrebande

Deux narcotrafiquants arrêtés et saisie de kif traité à Oran

■ Deux narcotrafiquants ont été arrêtés et 1 050 kg de kif traité ont été saisis, vendredi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'Oran, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Racim C.

«**D**ans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Oran (2^e Région militaire), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté le 29 janvier 2016 deux narcotrafiquants et ont saisi 1 050 kilogrammes de kif traité et un véhicule touristique»,

précise le communiqué. «*De même, des éléments de la Gendarmerie nationale d'Ain Témouchent et de Tlemcen ont appréhendé trois narcotrafiquants et ont saisi 500 kilogrammes de kif traité et trois véhicules*», ajoute la même source. «*Au niveau de la 4^e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Biskra ont arrêté deux contrebandiers et ont saisi 2 923 unités de différentes boissons chargées à bord de deux véhicules*»,

D'autre part, «*deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam (6^e Région militaire) ont arrêté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, quatre contrebandiers et quinze immigrants clandestins, et ont saisi deux camions, deux motos, huit appareils électroménagers et 180 litres de carburant*», indique également le communiqué. **R. C.**

Naufrage de migrants en mer Egée

Au moins 33 morts

Au moins 33 migrants ont trouvé la mort hier dans un nouvel naufrage en mer Egée, lorsque l'embarcation à bord de

laquelle ils se trouvaient a chaviré, a annoncé l'agence de presse progouvernementale Anatolie citant un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 17 morts. Les migrants, originaires de Syrie, d'Afghanistan mais aussi de Birmanie, tentaient de rejoindre l'île grecque de Lesbos depuis les côtes turques. Ce nouveau drame s'ajoute aux naufrages successifs qui ont eu lieu ces derniers jours en mer Egée. Jeudi, 24 migrants, dont dix enfants, étaient morts noyés lors d'un naufrage au large de l'île grecque de Samos. Mercredi, sept personnes dont deux enfants se sont noyées au large de l'île de Kos et vendredi dernier 45 migrants ont péri dans trois naufrages dans la

même zone. Malgré les conditions hivernales et les restrictions imposées par certains pays européens, qui ont rétabli les contrôles à leurs frontières, les arrivées se sont poursuivies tout au long du mois de janvier. Au total, les arrivées par la Méditerranée en Europe se sont élevées à 46 240 depuis début janvier, dont 44 040 sont passés par la Grèce et 2 200 par l'Italie, selon le Haut-commissariat des réfugiés des Nations unies. La Turquie, qui accueille officiellement plus de 2,2 millions de Syriens et 300 000 Irakiens qui ont fui leur pays en guerre, est devenue l'un des principaux points de départ des migrants qui veulent s'installer en Europe. **L.K./agences**